l'Assurance Maladie FORMULAIRE EN VUE DE L'IMMATRICULATION D'UN ETUDIANT

Année 2017/2018
Madame Mademoiselle Monsieur
Nom : Nom de jeune fille : Prénom :
Né(e) le : à :
COORDONNÉES
Adresse de l'étudiant(e) : Adresse des parents :
Téléphone : E-mail :
Diplôme préparé : Année d'études :
CADRE RÉSERVÉ AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS VENANT FAIRE LEURS ÉTUDES EN FRANCE
■ Etes-vous ressortissant de l'Espace Economique Européen ? oui oui, avez-vous une Carte Européenne d'Assurance Maladie ? oui non Si oui, indiquez sa date de validité ■ Etes-vous ressortissant d'un pays hors de l'Espace Economique Européen? oui non
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
 Avez-vous déjà été immatriculé au régime français de Sécurité sociale? oui non la la
5. Etes-vous étudiant boursier de l'enseignement supérieur ? oui non (si oui, fournir la notification de bourse à votre établissement) 6. Centre payeur que vous avez choisi (MGEL : réseau emeVia / LMDE : Centre 601 / Autre)
A Le Signature
CADRE RESERVE A L'ÉTABLISSEMENT
Régime de Sécurité sociale pour cette année universitaire : Régime Etudiant : Régime obligatoire autre : Date versement cotisation :
Cotisant Boursier Non cotisant Ayant Droit d'un parent / conjoint Salarié Etudiant en possession d'une Carte Furopéenne d'Assurance Maladie

(*) Profession de vos parents : Numéro à reporter

1. Salarié du privé, praticien ou auxiliaire médical conventionné, agent des collectivités territoriales, fonctionnaire, exploitant ou salarié agricole, Banque de France, ouvrier d'Etat, magistrat, Caisse des dépôts, artiste auteur, CCI de Paris, demandeur d'emploi, Comédie Française, Théâtre National de l'Opéra, frontalier

Etudiant – de 16 ans / + de 28 ans

Suisse.

2. Artisan, commerçant, profession libérale, EDF, GDF(engie), RATP, mines, miliaire, clerc et employé de notaire, régime des cultes, Sénat, fonctionnaire international, frontalier Allemagne, Belgique, Luxembourg, CFE.

3. Assemblée Nationale, Marine Marchande, Grand Port de Bordeaux

Retraités : indiquer le numéro de la profession exercée auparavant

Conformément à la loi informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 34 de la loi "Informatique et Libertés"). Pour l'exercer, contactez par courrier votre service de scolarité.